

25 aout 2023

<http://www.armand-corbeil.ca/>

Vol. 1

<https://blogues.csaffluents.qc.ca/corbeil-journal/>

Premier jour de classe

Dates importantes

4 septembre

Congé – Fête du travail

14 septembre

Assemblée générale de parents et rencontre parents-enseignants – 1^{er} cycle

14 septembre

1^{re} séance du conseil d'établissement

15 septembre

Journée pédagogique CSSDA

Lundi 29 aout	Jour de classe pour	Tous les élèves de 1 ^{re} secondaire Classes SL – groupes 751 et 752
	Pédagogique pour	Tous les élèves de la 2 ^e à la 5 ^e secondaire Classes soutien langagier (gr. 753, 754, 755, SL-CAPS gr. 763 Classes DIMS-DÉFIS, gr. 931 et 932 Classes DIMS-CAPS, gr. 921 et 922 Classe DAP-FPT, gr. 731 et 732 Classe SEM-CAPS, gr. 826
Mardi 30 aout	Jour de classe pour	Élèves de la 2 ^e à la 5 ^e secondaire Classes soutien langagier (gr. 753, 754, 755, SL-CAPS gr. 763 Classes DIMS-DÉFIS, gr. 931 et 932 Classes DIMS-CAPS, gr. 921 et 922 Classe DAP-FPT, gr. 731 et 732 Classe SEM-CAPS, gr. 826
	Pédagogique pour	Tous les de 1 ^{re} secondaire Classes SL – groupes 751 et 752

Pour nous joindre

795 rue John-F. Kennedy
Terrebonne, Québec
J6W 1X2

Courriel

armand-corbeil@cssda.gouv.qc.ca

Téléphone

450 492-3619

Télécopieur

450 492-2103

Service d'admission

admission-esac@cssda.gouv.qc.ca

Conseil d'établissement

CE-ESAC@cssda.gouv.qc.ca

Transport scolaire

Vous pouvez récupérer les coordonnées de transport de votre adolescent en cliquant **ICI**.

Vous aurez besoin d'inscrire son numéro de fiche et le code postal de votre résidence. Le numéro de fiche est une suite de 7 chiffres qui se trouve sur le bulletin, l'horaire de l'élève, la facture de l'école et la carte étudiante.

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous n'avez pas accès à une connexion Internet, vous pouvez téléphoner au service du Transport scolaire 450 492-9400, poste 6700, du lundi au vendredi. Toute modification ou inscription effectuée **après le 21 aout** entrainera un délai d'un minimum de 5 jours pour la réorganisation du transport.

En terminant, pour effectuer un changement d'adresse, vous devez communiquer directement avec notre secrétaire d'école au poste 4112.

Horaire des élèves

Les horaires des élèves seront envoyés au plus tard lundi. Sachez que certains élèves pourraient voir leur horaire modifié dans la semaine à venir en raison, par exemple, d'un changement d'enseignant ou de local.

Dans l'éventualité où il y aurait un changement de cours à l'horaire de votre enfant, nous vous suggérons de conserver vos factures et de ne pas débarrer vos cahiers d'exercices.

Assemblée générale des parents

L'assemblée générale des parents se tiendra le **jeudi 14 septembre 2023 à 18 h 30 à la Cafétéria Nord**. Nous procéderons entre autres à l'élection des membres-parents qui siègeront au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. Ce conseil est composé de :

- ❖ 6 enseignants;
- ❖ 1 membre du personnel professionnel;
- ❖ 1 membre du personnel de soutien;
- ❖ 8 parents;
- ❖ 2 élèves.



Pour l'année 2023-2024, quatre postes de membre parent d'une durée de deux ans et deux postes comme parent substitut seront en élection lors de cette assemblée.

Nous profiterons aussi de cette assemblée pour élire, parmi les membres parents, le délégué au comité de parents du CSSDA.

Vous trouverez en annexe l'avis de convocation, l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de la dernière rencontre qui a eu lieu le 15 septembre 2022.

Conseil d'établissement



À la suite de l'élection des nouveaux membres, le **14 septembre à 19 h 15** se tiendra la première séance du conseil d'établissement.

Lors de cette première rencontre, nous procéderons à la nomination de la présidence du conseil d'établissement. De plus, le conseil d'établissement devra approuver l'offre de service des voyages facultatifs pour l'année scolaire 2023-2024.

Rencontre de parents pour les élèves du 1^{er} cycle



La rencontre de parents pour les élèves du 1^{er} cycle aura lieu le jeudi **14 septembre 2023** après l'assemblée générale des parents, soit **vers 19 h 15**.

Nouveautés au Code de vie

Vous trouverez en annexe le Code de vie 2023-2024 qui a été approuvé par le conseil d'établissement le 9 mai dernier. Nous vous invitons à consulter les nouveautés qui ont été mises en surbrillance.

Comme vous le constaterez, quelques modifications ont été apportées au Code de vie 2023-2024. Nous désirons attirer votre attention sur le fait qu'à compter de l'an prochain, **la possession de tout appareil électronique sera interdite en classe** (cellulaire, écouteurs, montre intelligente, etc.) Ceux-ci devront demeurer dans les casiers.



De plus, **l'utilisation du cellulaire et de tout autre appareil électronique sera interdite dans les corridors durant les heures de cours**, mais permise durant les battements et l'heure du dîner.

Cette année encore, nous appliquerons de façon rigoureuse le code de vie. Voici un petit rappel concernant la tenue vestimentaire.

Si un élève ne respecte pas cette règle, les mesures suivantes s'appliqueront :

- * l'élève devra se trouver d'autres vêtements dans un court délai;
- * l'élève devra porter un chandail ou un short prêté par le secrétariat de niveau;
- * si l'élève refuse ces deux mesures, l'école communiquera avec son parent et l'élève devra quitter l'école.
- * le couvre-chef devra être retiré avant d'entrer dans l'école et pourra être remis une fois sorti de l'école.

Prendre note que des manquements répétés entraîneront d'autres conséquences.

Merci de votre collaboration.

Stationnement

Avec la venue de l'école l'Impact, il y aura plus d'affluence que par les années passées dans le stationnement de notre école. Ainsi, **nous demandons aux parents d'utiliser le débarcadère situé près des boîtes aux lettres sur la rue John-F.-Kennedy pour y déposer leur enfant.**

Aussi, avec la venue de l'école l'Impact, nous avons modifié les aires de stationnement pour le personnel, les élèves et les visiteurs.

Les élèves

- Ils doivent se stationner sur le terrain de l'école seulement aux endroits qui leur sont réservés soit le long de l'allée menant vers l'administration dans la section motos et voitures entre les affiches « Réservé aux élèves »;
- Si toutes les places sont occupées, leur automobile ou moto devra être stationnée dans les rues avoisinantes;
- Leur véhicule devra être identifié par une vignette élève et celle-ci devra être apposée dans le pare-brise. Elles seront disponibles à l'accueil de la porte 1 sur présentation de leur permis de conduire et de l'immatriculation.
- Il leur est défendu de se stationner aux endroits réservés au personnel de l'école et aux visiteurs.





Les parents

- Ils doivent se stationner dans le débarcadère de la porte 1 dans les places identifiées « Visiteurs »;
- Il est interdit d'arrêter leur véhicule devant la porte 1;
- Il est interdit de se stationner dans les places de stationnement réservé à l'administration et au personnel.

Paiement des frais scolaires

Nous vous rappelons que vous **avez jusqu'au 14 septembre** pour acquitter l'état de compte de votre enfant à moins qu'une entente de paiement ait été prise. Si vous l'avez déjà acquitté, nous vous en remercions.



Si vous voulez répartir le paiement en plusieurs versements ou si vous avez des questions concernant votre facture, veuillez communiquer avec Alyssa Monette au (450) 492-3619, poste 1877.

Le mode de paiement privilégié est le **paiement par internet**.

Petit truc : Dans votre portail bancaire, recherchez le bénéficiaire/fournisseur *Centre de services scolaire* avec le mot « **Affluents** ». Ensuite, sélectionnez Effets scolaires et entrez le numéro de référence débutant par ES suivi des dix-huit chiffres. Celui-ci apparaît au haut de votre état de compte.

Remise des casiers

La presque totalité des casiers des élèves de la 2^e à la 5^e secondaire a déjà été réservée. Les nouveaux arrivants et ceux qui ne l'avaient pas réservé pourront le faire **dès le 30 août au local de retrait (C-177)**.

Nous assignerons aux élèves de la 1^{re} secondaire un casier lors de leur première journée d'école, le 29 août prochain.

Intimidation et violence

Nous avons constaté que peu de parents ont déclaré avoir pris connaissance du contrat d'engagement contre l'intimidation et la violence par le lien apparaissant au communiqué de la rentrée.

Les parents qui ne l'ont toujours pas complété sont invités à le faire en cliquant [ICI](#).

fiche santé

Nous vous rappelons que la fiche santé doit être remplie et remise par l'élève lors de son premier cours de l'année.

Voici les liens vers le [formulaire papier](#) ou vers le [formulaire interactif](#).



Modification de choix de cours

Si votre adolescent souhaite faire une modification à son choix de cours, il doit remplir le formulaire *Modification de choix de cours 2023-2024* et l'apporter à sa secrétaire **au plus tard le 1^{er} septembre**. Il doit savoir ce qui suit :

- Le changement ne sera accepté que si celui-ci ne cause aucun dépassement dans les groupes et que les conditions d'admission sont respectées;
- Un changement, une fois les horaires générés, entraîne dans la plupart du temps un changement complet de l'horaire de l'élève;
- Un cours inscrit à l'horaire ne peut être substitué en cours d'année;
- L'horaire que l'élève recevra peut être sujet à changement jusqu'au 15 septembre;
- Aucune demande de changement ne sera acceptée après le 1^{er} septembre 2023.

Cadenas



Comme l'an, les parents doivent dorénavant procurer à leur enfant un cadenas. Toutefois, les cadenas usagés seront mis en vente au coût de 5 \$.

L'élève qui désire s'acheter un cadenas devra en faire la demande à un surveillant et un montant de 5 \$ sera facturé sur l'état de compte de l'élève.

Photos étudiantes



La prise de photo pour les cartes étudiantes et les photos souvenirs se tiendront du **5 au 8 septembre** à l'Entracte. L'horaire par groupe ainsi que la procédure à suivre pour vous procurer un ensemble photo auprès de Photo des Moulins vous sera envoyé sous peu.

Pour toute question à ce sujet, communiquez avec Robert Jr. Mathieu par téléphone au (450) 492-3619, poste 1873.

Comités de la vie étudiante



Les élèves qui souhaitent participer à la vie sociale et culturelle de l'école et qui aimeraient s'impliquer dans les différents comités de la vie étudiante pourront s'inscrire les midis des **12, 13 et 14 septembre** prochains entre les cafétérias nord et sud. Voici quelques-unes des activités auxquelles ils peuvent s'inscrire :

- Album des finissants;
- Bal des finissants;
- Cérémonie de fin d'études;
- Conseil des élèves.

Inscriptions à venir (Parascolaire) : Impro et Secondaire en spectacle.

Pour plus de détails, contactez Robert Jr. Mathieu au poste 1873.



Cross-country

Le 4 **octobre prochain** se tiendra le Cross-country annuel de l'école secondaire Armand-Corbeil.

Vous trouverez, en pièce jointe, un plan d'entraînement pour que votre adolescent puisse vivre cette expérience de manière positive. Des informations additionnelles sur le déroulement de cette activité apparaîtront dans le Communiqué d'octobre, vol. 2.

Si vous n'avez pas commandé votre chandail, veuillez communiquer avec madame Martine Perron au (450) 492-3619.

Padlet du PEI

Cette année encore, nous vous invitons à découvrir le Padlet du PEI. Il s'agit d'une communauté de partage sous forme qui nous permettra de vous partager les derniers événements et les références essentielles. Différents documents y seront déposés tout au long de l'année, nous vous invitons à ajouter ce lien dans vos favoris et à le consulter avec votre enfant.

Lien: [Communauté parents et élèves - PÉI Armand-Corbeil \(padlet.com\)](https://padlet.com/parents-et-élèves-PEI-Armand-Corbeil)



Coordonnées des secrétariats

Page suivante

Déclaration d'une absence ou d'un retard

Page suivante



Coordonnées des secrétariats

Vous avez une **question** qui concerne votre jeune? vous désirez prendre un **rendez-vous** avec le directeur adjoint de votre enfant? Vous voulez joindre son ou sa **TES**? Veuillez communiquer avec la secrétaire correspondant à son niveau et son programme.



POUR JOINDRE LE SECRÉTARIAT DE VOTRE ENFANT

Direction	Secrétaire	Adresse courriel
Adaptation scolaire		
Marie-Isabelle Millones	Maude Jacob-Lépine Poste 4123	maude.jacob-lepine@cssda.gouv.qc.ca
Football et Leader sec. 1 et 2		
Alexandre Proschek	Martine Perron Poste 1894	martine.perron@cssda.gouv.qc.ca
Leader sec. 3 et Régulier sec. 4		
Karine Lévesque	Guylaine Brodeur Poste 1866	guylaine.brodeur@cssda.gouv.qc.ca
Programme d'éducation internationale sec. 1 à 3		
Genevieve Bellerose-Randall	Manon Landry Poste 1861	manon.landry@cssda.gouv.qc.ca
Programme d'éducation international sec. 4 et 5 et Régulier sec. 5		
Isabelle Bureau	Sarra Baba Ahmed Poste 1893	Sarra.babaahmed@cssda.gouv.qc.ca



Déclaration d'une absence ou d'un retard

Pour motiver un retard ou une absence, vous devez communiquer avec le secrétariat de votre enfant par courriel ou en laissant un message sur la boîte vocale correspondant à son programme et son niveau.

Rappel : Lorsque l'élève est en retard ou revient d'un rendez-vous, il doit obligatoirement **passer par son secrétariat avec son carnet scolaire avant d'intégrer sa classe.**

Pour accéder directement à une des boîtes courriel ci-dessous, vous n'avez qu'à mettre votre curseur sur l'adresse courriel et à tenir simultanément la **touche CTRL** et un **clic de souris**.



Programmes et niveaux	Postes	Adresses courriel
ADAPTATION SCOLAIRE	3469	112-ABS-ADAPT-SCOL@CSSDA.GOUV.QC.CA
FOOTBALL ET LEADER sec. 1 et 2	3460	112-ABS-FOOT-ET-LEADER-1-2@CSSDA.GOUV.QC.CA
LEADERSHIP sec. 3 et RÉGULIER sec. 4	3466	112-ABS-LEADER-3-REG-4@CSSDA.GOUV.QC.CA
PEI sec. 1 à 3	3461	112-ABS-PEI-1-2-3@CSSDA.GOUV.QC.CA
PEI sec. 4 et 5 et RÉGULIER sec. 5	3462	112-ABS-PEI-4-5-REG-5@CSSDA.GOUV.QC.CA

